

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 12 septembre 2023, 19 h
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet	<i>Maire</i>
Pierre Milliard	<i>Directeur général</i>
Jessica Raymond	<i>Greffière</i>

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac-Baker :	Ronald Cormier	
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Réginald Nadeau	Michel J. Morin (par téléphone)

CONSEILLER ABSENT :

Quartier Lac Baker : Bernard Soucy

Présences dans la salle : 6.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Un membre du Conseil est absent. Le quorum est constaté.



3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 2023-09-12 (1)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 13 juin 2023

Résolution n° 2023-09-12 (2)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau

Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 13 juin 2023, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 11 juillet 2023

Résolution n° 2023-09-12 (3)

Proposé par le conseiller Georges Michaud

Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 11 juillet 2023, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

c) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique virtuelle du 15 août 2023

Résolution n° 2023-09-12 (4)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique virtuelle du 15 août 2023, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATION, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITION ET DEMANDE D'INFORMATION

Aucune.

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

a) Rapport du Conseiller Michel J. Morin, Congrès de la FCM 2023 (voir pièce jointe).

8. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF

a) Résolution d'appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire

Résolution n° 2023-09-12 (5)

Proposé par le conseiller Michel J. Morin

Appuyé par le conseiller Ronald Cormier

ATTENDU QUE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023.

ATTENDU QUE 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables.

ATTENDU QUE l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre

de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens.

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

ATTENDU QUE le CN demande au Conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU d'appuyer la **Semaine nationale de la sécurité ferroviaire** qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

Motion adoptée.

b) Collecte des matières recyclables par *Circular Materials*

Résolution n° 2023-09-12 (6)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

ATTENDU QUE *Circular Materials* représente des compagnies et organisations qui fournissent des produits d'emballage et de papier imprimé aux résidents du Nouveau-Brunswick, sous réserve des obligations prévues par le *Règlement sur les matières désignées* aux termes de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement* (Nouveau-Brunswick);

ATTENDU QUE *Circular Materials* a élaboré le plan d'écologisation du Nouveau-Brunswick pour les emballages et les produits de papier;

ATTENDU QUE le 21 avril 2023, Recycle Nouveau-Brunswick a approuvé le plan d'écologisation pour les emballages et les produits de papier;

ATTENDU QUE *Circular Materials* remplit les obligations des Producteurs prévus au *Règlement sur les matières désignées* aux termes de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement* (Nouveau-Brunswick) en mettant en œuvre le plan d'écologisation pour les emballages et les produits de papier; et

ATTENDU QUE *Circular Materials* souhaite recevoir, et que l'Entrepreneur souhaite fournir, les Services énoncés dans le Contrat et que les parties souhaitent encourager le dialogue ainsi qu'une bonne relation d'affaires lors de la prestation desdits Services.

IL EST DONC RÉSOLU QUE la Ville de Haut-Madawaska ne passe pas de contrat avec *Circular Materials* et que ce dernier prendra donc les dispositions nécessaires afin de fournir des services de collecte de recyclage dans notre région à partir du 1^{er} mai 2024.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE *Circular Materials* gèrera directement la promotion et l'éducation dans notre région et le prestataire de collecte sera responsable du service à la clientèle.

Motion adoptée.

c) Appui de la demande d'aide financière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscouata au Fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes de Pêches et Océans Canada

Résolution n° 2023-09-12 (7)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscouata dépose une aide financière au fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes de Pêche et Océans Canada afin d'obtenir un financement pour la mise en place d'un réseau de bornes multiservices et de guérites automatisées afin de rendre autonomes les stations de lavage d'embarcations et les débarcadères pour réduire les possibles contaminations d'espèces aquatiques envahissantes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité participe au projet en installant sur son territoire une borne multiservice et une guérite automatisée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribuera financièrement à l'acquisition des équipements des coûts d'achat et d'implantation ;

CONSIDÉRANT QUE la moule zébrée et le myriophylle à épi sont actuellement présents dans le lac Témiscouata, qu'il est primordial de préserver l'intégrité des autres plans et cours d'eau du territoire pour la préservation de la biodiversité, mais aussi pour la préservation des usages liés à l'eau et de la valeur foncière des propriétés, et qu'il est essentiel de mettre en place tous les efforts nécessaires afin de limiter l'introduction de nouvelles espèces aquatiques envahissantes dans le lac Témiscouata, comme la moule quagga, la vivipare Chinoise et la vivipare Géorgienne;

IL EST DONC RÉSOLU QUE les membres du Conseil municipal appuient la MRC de Témiscouata dans le dépôt de sa demande d'aide financière au Fonds de prévention des espèces aquatiques envahissantes de Pêche et Océans Canada;

ET QUE les membres du Conseil municipal adoptent une résolution afin d'approuver la participation financière de la municipalité dans l'acquisition et

l'implantation des équipements permettant une gestion automatisée des stations de lavage et des débarcadères par l'implantation de bornes multiservices et de guérites automatisées.

Motion adoptée.

d) Liste de prix de location de la patinoire au Centre J. Docithe-Nadeau – Quartier Saint-François

Résolution n° 2023-09-12 (8)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que les prix de location de la patinoire au Centre J. Docithe-Nadeau soient les suivants pour la saison hivernale 2023-2024 :

Étudiants :	145 \$ de l'heure
Adultes et entreprises :	175 \$ de l'heure
Fête familiale :	100 \$ de l'heure
Mise en train :	5 \$ de l'occasion
Affûtage de patins :	5 \$

Motion adoptée.

e) Déclaration de la Semaine de la municipalité 2023

Résolution n° 2023-09-12 (9)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Réginald Nadeau

CONSIDÉRANT QUE la participation communautaire aux élections locales et le taux de participation des électeurs sont importants ; et

CONSIDÉRANT QUE l'engagement communautaire dans le processus décisionnel de la municipalité est essentiel à un système démocratique sain ; et

CONSIDÉRANT QUE la compréhension des opérations et des services offerts par l'administration locale est d'une importance primordiale pour une participation significative au niveau local :

IL EST MAINTENANT RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska, déclare par la présente la semaine du 18 au 24 septembre 2023 la Semaine de la Municipalité.

Motion adoptée.

9. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

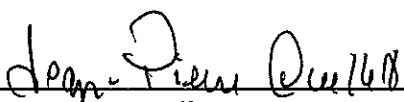
Aucunes.

10. AFFAIRES NOUVELLES

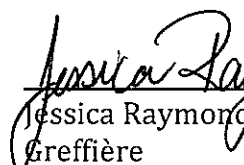
1. Correspondance : Aucune.
2. Invitation : aucune.
3. Autre : aucun.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

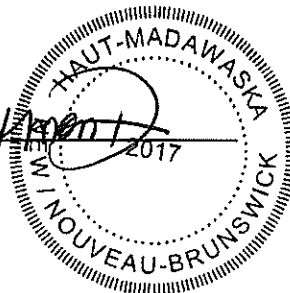
La levée de la séance est proposée par la conseillère Francine Caron à 19 h 22.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Jessica Raymond
Greffière



RAPPORT AUX MEMBRES DU CONSEIL

VILLE DE HAUT-MADAWASKA

Le 12 septembre 2023

Objet : Congrès Annuel et Salon Professionnel 2023 présenté par la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM)

Endroit : Metro Toronto Convention Centre (Toronto)

Date : 25-28 mai 2023

Chers membres du Conseil, monsieur le Maire, dirigeants.es de la municipalité, citoyens et citoyennes.

Du 25 au 28 mai dernier, j'ai pris part au Congrès Annuel et Salon Professionnel 2023 présenté par la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM). Ce congrès se tenait au Metro Toronto Convention Centre (Toronto) sous le thème : **Action locale, réussites nationales.**

Unis par une vision commune d'un Canada meilleur et inspirés par le thème du congrès, plus de 2 900 participants provenant d'un océan à l'autre se sont regroupés à Toronto pour discuter des priorités, échanger des idées et explorer un nouveau cadre de croissance municipale pour la réussite de nos collectivités.

En lien avec le thème de cette année, le congrès annuel 2023 a offert un vaste éventail de séances plénières, d'ateliers, de visites d'études et de séances **Demandez aux experts** afin que les congressistes puissent apprendre des pratiques exemplaires et acquérir de nouvelles connaissances pour favoriser l'atteinte de résultats à l'échelle locale. Logement, résilience climatique, production alimentaire ou renforcement de l'équité au sein de nos collectivités : le large éventail de sujets abordés lors des ateliers du congrès annuel a permis aux participants.es de découvrir de nouveaux outils, approches et idées pour mieux servir leurs résidents.es.

Le congrès a aussi offert de nombreuses possibilités de créer des liens et d'échanger des idées avec d'autres participants. Qu'il s'agisse de l'ouverture officielle du salon professionnel, de la réception de bienvenue dans la ville hôte ou du gala de la ville hôte, les événements ont permis aux congressistes de réseauter et partager des idées ce qui bien souvent, n'aurait pas été possible autrement. Pour ce qui est du salon professionnel, ce dernier comptait au-delà de 250 leaders de l'industrie canadienne venus informer et aider les élus.es municipaux à découvrir de nouveaux outils.

À l'approche des prochaines élections fédérales, M. David Coletto, chef de la direction d'Abacus Data, a fait part de son point de vue sur le paysage politique fédéral et sur la place qu'occupent les priorités municipales dans l'ordre du jour national. M. Justin Trudeau (Premier ministre du Canada), Mme Melissa Lantsman (Cheffe adjointe du Parti Conservateur du Canada), Mme Elizabeth May (Cheffe du Parti Vert du Canada) et M. Jagmeet Singh (Chef du Nouveau Parti Démocratique du Canada) sont venus rencontrer les congressistes afin d'exposer ce qu'ils et elles jugent être les enjeux prioritaires pour les canadiens et canadiennes et expliquer comment leur Parti respectif pense pouvoir venir en aide aux municipalités des 4 coins du pays. Les enjeux municipaux d'importance tels que la crise et le coût du logement, le manque de main-d'œuvre, l'immigration, l'augmentation du coût de la vie et la croissance économique rurale demeurent des enjeux communs allant de l'Atlantique au Pacifique.

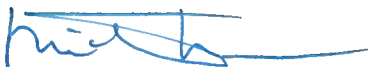
Au cours de l'assemblée générale annuelle, les délégués.es. ont également adopté quelques résolutions et procédé à l'élection du Conseil d'Administration. C'est ainsi qu'après avoir assumé le rôle de président par intérim pendant deux mois, M. Scott Pearce, maire de Gore (Qc), a été élu président de la FCM.

À titre de délégué, j'ai eu la chance de représenter la Ville de Haut-Madawaska lors d'échanges avec certains.es intervenants.es et d'émettre des idées qui, je l'espère, alimenteront des discussions avec des politiciens et politiciennes qui cherchent tant bien que mal des moyens de s'attaquer aux nombreux défis des collectivités.

Bref, cette conférence était riche en informations et ma participation à ce genre de rencontre m'a permis de faire du réseautage autant avec des représentants.es de d'autres municipalités canadiennes qu'avec des représentants.es de différents secteurs de l'industrie. Les dirigeants.es de la FCM nous lancent l'invitation pour le Congrès annuel et salon professionnel 2024 qui se tiendra à Calgary, en Alberta, du 6 au 9 juin 2024.

Je vous remercie chers membres du Conseil ainsi que vous monsieur le Maire pour la confiance que vous m'avez manifestée et sachez que je n'ai pas raté l'occasion pour faire rayonner notre municipalité.

Je propose donc, monsieur le Maire, mon rapport tel que présenté.



Michel Morin
Maire suppléant
Conseiller
Quartier Saint-Hilaire